

Le Bénon



N° 77 – JUILLET 2012

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE

Prochains rendez-vous

Dimanche 2 septembre Mont Salève en marche 2012

Le syndicat mixte du Salève organise sa traditionnelle fête du Salève autour du chalet du Plan à Vovray-en-Bornes. Le programme complet de la journée sera diffusé dans le courant de l'été, mais comme toujours, les festivités seront placées sous le signe de la convivialité

Chambéry, 8 et 9 septembre 2012 : 44^e Congrès des sociétés savantes de Savoie

C'est dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau que ce congrès se rassemble sur le thème *Savoie et Littérature*. L'événement, présidé par Claude Barbier, président de l'Union des sociétés savantes de Savoie, sera parrainé par le journaliste-écrivain Jean Bertolino, en présence de Georgette Chevallier, une des meilleures

expertes des Lettres savoyardes, invitée d'honneur.

La journée du samedi sera consacrée aux communications (voir liste ci-dessous) et celle du dimanche à la découverte de hauts lieux littéraires autour de Chambéry. L'inscription est encore possible, mais la faire dès réception (document d'inscription dans le précédent Bénon).

Septembre 2012 Journées du patrimoine

Du jeudi 13 au samedi 22 septembre, à l'Arande :

Exposition du CAUE « 1860-2060, De la ville sarde au territoire transfrontalier ». Inauguration de l'exposition vendredi 14 septembre, 19 h, en présence d'un intervenant du CAUE.

Le samedi 15 septembre :

Toute la journée dès 10 h : Exposition « L'atelier des fourches », hommage à Paul Vuachet (exposition réalisée par Paysalp).

10 h : Exposition « **Du passé au futur, la biodiversité dans nos jardins** » Présentation et échanges avec l'association Apollon 74.

11 h : Conférence « **Montrez-nous vos trésors** ». Lancement de l'inventaire du patrimoine en présence de D. Zumkeller et de Paysalp. Intérêt de l'inventaire, méthode, la place du patrimoine dans nos villes...

De 14 à 16 h : **visite du château d'Ogny** par petits groupes. (Plusieurs visites successives).

**Les 22 et 23 septembre 2012, Bourg-en-Bresse :
33^e fête internationale du francoprovençal
(Fête de nos patois)**

L'aire du parler franco-provençal recouvre la région Rhône-Alpes en France, le Val d'Aoste en Italie et le pays de Vaud en Suisse. Au travers de cet événement festif, les organisateurs dépassent une image passéiste pour démontrer que le patois n'est pas qu'une affaire de ruralité, de traditions passées, mais qu'il s'inscrit dans une modernité qui appartient à tout un chacun.

C'est donc une grande fête populaire internationale qui accueillera les visiteurs : visites guidées, soirée dansante, messe en patois à la cathédrale, défilés de costumes, animations musicales...

Le 6 octobre : les Savoyards et la commune de Paris, par Didier Dutailly.

Le 26 octobre : Carouge de la naissance à la renaissance, 1762-1962... Ce que Saint-Julien lui doit, par Jean-Luc Daval. 20 H 30, salle du Savoie à Saint-Julien-en-Genevois.

Le 10 novembre : L'impact de l'armée sur le développement économique de la Savoie entre 1870 et 1914, par M. Laurent Demouzon à Vulbens.

Ces trois dernières dates devront être confirmées

Cartes postales de Gédéon Regard

Le recensement et l'étude des cartes postales éditées par Gédéon Regard de Feigères, évoqués dans les Bénon n° 20 (mai 1997), n° 21 (octobre 1997) et n° 28 (mars 2000), ont beaucoup avancé grâce aux informations recueillies par les collectionneurs et les membres de La Salévienne. Plus de 780 cartes (en comptant les variantes) réparties sur 56 communes ont été répertoriées à ce jour : (Allonzier-la-Caille, Andilly, Annemasse, Archamps, Arcine,

Beaumont, Bonne, Bossey, Cervonnex, Chamonix, Chaumont, Chevrier, Collonges-Fort-l'Écluse, Collonges-sous-Salève, Copponex, Cruseilles, Domency, Étrembières, Feigères, Frangy, Gaillard, La Muraz, La Roche, Le Fayet, Le Salève, Le Sappey, Longeray, Marignier, Marlioz, Mieussy, Minzier, Monnetier-Mornex, Musiège, Neydens, Perly (CH), Présilly, Reignier, Saint-Blaise, Saint-Cergues, Saint-Jeoire, Saint-Julien, Sallenôve, Samoëns, Savigny, Scientrier, Servoz, Sixt, Taninges, Thairy, Valleiry, Vanzy, Vers, Ville-la-Grand, Viry et Vulbens).

Nous connaissons de Gédéon des clichés numérotés de 13 à 720. Voici la liste des cartes déjà répertoriées : 13, 14, 23 à 33, 47 à 49, 56 à 58, 66 à 76, 78, 79, 81, 82, 84, 87 à 117, 120 à 122, 124, 125, 130, 132, 141 à 152, 154 à 157, 159 à 162, 164, 166, 167, 169 à 174, 177 à 190, 192 à 208, 211, 213, 214, 216, 217, 224, 225, 229 à 235, 240 à 242, 245 à 249, 251 à 256, 257, 259 à 266, 268 à 274, 277 à 279, 281 à 286, 288 à 305, 307 à 312, 314, 316 à 320, 333, 335, 337, 341, 346, 348 à 354, 356, 358 à 365, 367 à 378, 380 à 392, 395, 398, 399 à 406, 408 à 411, 413 à 422, 425, 427 à 430, 432 à 438, 441 à 443, 446 à 470, 473 à 485, 487 à 498, 500 à 513, 517, 519 à 529, 533, 539, 542, 543, 546, 548 à 551, 554 à 556, 561, 563, 564, 567, 569 à 572, 575 à 585, 588 à 591, 595 à 598, 600, 601, 604 à 608, 610, 615 à 627, 629 à 631, 635, 701 à 709, 713 à 717 et 720.

Afin que cet inventaire se complète, nous relançons les collectionneurs ou simples détenteurs de cartes postales notées G.R. ou Édition Savoisiennne. Peut-être avez-vous dans vos albums certaines cartes rares, voire très rares ? Si c'est le cas, il suffit de nous envoyer un scan ou une photocopie des recto et verso de la carte.

Histoire de la Commune de Vers

La commune de Vers et La Salévienne publient un ouvrage de 352 pages en quadrichromie, avec 124 photos et illustrations, remarquablement mis en page par J.-P. Chauvet, notre responsable des publications (en vente à La Salévienne au prix de 29 euros), qui s'intitule :

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE VERS.

Cet ouvrage nous permet de découvrir 2 000 ans d'histoire locale !

Qui aurait imaginé que l'histoire de cette petite commune rurale posée sur le flanc du mont Sion puisse être aussi captivante ? C'est pourtant le

cas, comme vous allez le constater au fil des pages de ce livre retraçant l'histoire de Vers, des hommes du néolithique à l'an 2 000, illustré de documents rares ou inédits. Domaine romain installé non loin de la « via romana » reliant Genève à Seyssel, procès d'un couple d'habitants de Vers reconnu coupable de sorcellerie et brûlé vif non loin du chemin de Bracosson en 1546, ou passage du roi Henri IV dans la commune en septembre 1600 pour aller assister au siège du fort Sainte-Catherine, le passé de ce coin de pays fut riche en événements divers et variés.

En 1793, un projet de canal pour relier le lac Léman au Rhône est étudié par le Directoire de Chambéry. S'il avait été construit, un joli canal passerait aujourd'hui au milieu de la commune ! Plus récemment, en 1958, Vers avait un petit air de Texas et les habitants de Bellossy se prenaient déjà pour les rois du pétrole... Au-delà du passé de la commune de Vers, ce livre retrace aussi en filigrane la riche histoire du canton de Saint-Julien-en-Genevois. Comtes du Genevois, ducs de Savoie, occupations bernoise, espagnole ou française, Révolution, bataille napoléonienne, tentation suisse, rattachement à la France, Première et Seconde Guerre mondiales...

L'auteur de cet ouvrage, Dominique Ernst, nous est bien connu pour ses précédentes publications sur les légendes du Vuache et du Salève qu'il a collectées patiemment. Il tient dans *Le Messager* la rubrique *Histoires d'Autrefois* que l'on retrouve chaque semaine avec un plaisir toujours neuf.

Familier du Salève dont il arpente les sentes et les humeurs dès sa plus jeune enfance, c'est en 1989 qu'il choisit de s'installer à Vers avec sa famille. De là sa découverte en profondeur du pays du Vuache, très riche au niveau associatif et où il s'investit totalement. Élu au Conseil municipal de Vers en 2001, désigné maire adjoint en 2008, il est délégué de sa commune au syndicat du Vuache. Son intérêt pour l'histoire ajoute une dimension à son investissement. Très vite il adhère avec engouement à La Salévienne, qui le soutiendra dans ses travaux de recherches et de publication.

En septembre prochain, Dominique Ernst publiera aux Éditions Slatkine un nouvel ouvrage, dédié au Salève et à ses légendes, qui nous permettra de découvrir une nouvelle facette de ses talents !



Nouveauté disponible à La Salévienne

PROMENADES EN TRAMWAY, GENÈVE, HAUTE-SAVOIE ET PAYS DE GEX

Laurence Arnaud-Pillonel, membre de La Salévienne, nous invite à explorer la mémoire d'un temps où le tram ne connaissait pas de frontières, grâce à son nouvel ouvrage *Promenades en Tramway, Genève, Haute-Savoie et Pays de Gex*, publié aux Éditions du Mont.

Il y a tout juste 150 ans, le premier tramway circulait en ville de Genève. Depuis lors, son rôle dans l'histoire de la région franco-genevoise, bien que discret, reste mémorable. De son allure tranquille, il reliait Genève, Carouge et le Grand-Saconnex à Annemasse, Saint-Julien-en-Genevois, Douvaine et même Gex. Il transportait marchands et denrées vers Genève et conduisait promeneurs et estivants au pied du Salève, au Col de la Faucille, à Samoëns ou à Sixt.

À travers une riche collection de documents iconographiques, l'ouvrage nous transporte dans cette mémoire revisitée. Un livre qui ravira les amoureux de la région, aussi bien que les passionnés de l'histoire des transports ou les simples curieux.

L'ouvrage est en vente à La Salévienne au prix de 31 euros.

Congrès des sociétés savantes de Savoie

Liste des communications programmées le 8 septembre au 44^e congrès des sociétés savantes de Savoie :

- * « Lumière et censure en Savoie à la veille de la Révolution » par M. Jean Nicolas.
- * « Libraires, éditeurs et figures de la vie littéraire à Annecy depuis 1945 » par Mme Brigitte Hermann.
- * « Deux romanciers face à la modernité : Henry Bordeaux et Samivel » par Mme Anne Buttin.
- * « L'identité vadoltaine : la cristallisation d'un mythe dans les textes littéraires en franco-provençal » par Mme Christiane Dunoyer.
- * « La méthode particulière de prédication de saint François de Sales » par M. Philippe Sers.
- * « L'archétype de la représentation de la Savoyarde à Paris aux XVIII^e et XIX^e s. à travers la littérature, l'histoire et l'histoire de l'art » par M. Julien Coppier.

- * « La dimension politique de l'œuvre de César Vichard de Saint Réal » par Mme Cécile Bogey.
- * « Casanova en Savoie » par M. Robert Porret.
- * « La nature et le naturel dans le Frankenstein de Mary Shelley » par M. Robert Schwarts.
- * « La Haute-Maurienne dans l'œuvre d'Henry Bordeaux » par M. Francis Tracq.
- * « Autographes et dessins gravés sur les murs de la Chartreuse de Mélan à Taninges » par M. Christophe Guffond.
- * « Töpffer en Savoie » par M. André Palluel Guillard.
- * « Le roman policier contemporain en Savoie » par M. Roger Moiroud.
- * « L'arrivée de la langue française en Savoie dans la littérature et l'historiographie (XIV^e et XV^e s.) » par M. Daniel Chaubet.
- * « Chateaubriand sur le chemin de l'Italie » par M. François Forray.
- * « Dieu et la raison dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau, du Cardinal Hyacinthe Gerdil et de leur postérité » par le Père Soldo.
- * « La poésie d'Émile Simonod » par M. François Guerraz et M. Emmanuel Billamboz.
- * « La Savoie vue par Saint François de Sales et Jeanne de Chantal » par Mme Marie-Claire Bussat-Enevoldsen.
- * « Moi, Claude B., libraire à Saint Jean de Maurienne ou petite revue des romans sur la Maurienne » par M. Pierre Geneletti.
- * « François Buloz : regards d'un éditeur sur la Savoie » par Mme Andrée Mansau et Monsieur Laurent Laffond.
- * « L'œuvre littéraire du Docteur Andrevetan » par Mme Georgette Chevallier et M. Gilbert Chatenoud.
- * « Le mythe du bon savoyard chez Jean-Jacques et de Maistre » par M. Jean-Louis Darcel.
- * « La vraie lumière du XVIII^e siècle : Firmin Abauzit » par M. Bernard Dio.
- * « L'originalité du festival du premier roman de Chambéry » par Mme Véronique Bourlon.
- * « Pourquoi écrire en franco-provençal ? » par M. Pierre Grasset.
- * « Quels outils pour apprendre la langue savoyarde ? » par M. Marc Bron.
- * « L'œuvre littéraire de Jules Philippe » par M. Bernard Premat, directeur de la Revue savoisienne.
- * « Glières ou l'écriture d'une légende » par M. Claude Barbier, président de l'Union des Sociétés savantes de savoie.
- * « Les poètes savoyards du XIX^e siècle » par M. Philippe Paillard.
- * « François Louis Brachet (Chevron 1825-Saint-Sigismond 1895) libraire à Paris et auteur savoyard » par M. Jean-Pierre Dubourgeat, trésorier de l'Union des sociétés savantes.
- * « Le mécénat littéraire d'Anne d'Este, Duchesse de Nemours » par Mme Mégane Revil Baudard.
- * « La Savoie et la littérature de guerre des XVIII^e et XIX^e siècles » par M. Yannick Grand.

Activités de La Salévienne

NOTRE PATOIS

Participation de La Salévienne représentée par Claude Barbier et Claude Mégevand aux assises des langues régionales, au Conseil régional à Lyon, où notre président a été chargé d'animer un atelier sur la collecte et la conservation de nos langues régionales.

PATRIMOINE

Des menaces pèsent quotidiennement sur notre patrimoine : destruction, dégradation, abstention d'appel des services archéologiques lorsqu'une découverte fortuite est réalisée. Les Saléviens doivent veiller à ce que les communes respectent le patrimoine et qu'*a minima* des relevés soient effectués avant destruction. Nous devons féliciter Michel Brand et Jean-Claude Buzzini qui sont intervenus pour sensibiliser le département et la commune d'Archamps afin de limiter une atteinte à l'amputation du cimetière autrichien d'Archamps. Nous devons également nous féliciter de la vigilance et la réaction forte de Jean-Luc Daval lors de la restauration d'un mur à Saint-Julien laissant apparaître des traces d'un lointain passé ; si le mur a été recouvert dans la précipitation, La Salévienne et le service archéologique départemental ont été cependant chargés de faire un rapport sur cette découverte qui a été heureusement prise en photo. Nous souhaitons que chacun des Saléviens soit vigilant aux atteintes au patrimoine et que notre bureau soit informé, préventivement si possible,

à chaque fois que des atteintes sont envisagées ou des patrimoines découverts.

TOPONYMIE

Trois volontaires vont se lancer dans l'étude toponymique sur les communes du Vuache (Philippe Duret), sur Chênex (Michel Chardon) et Mme Bousset sur Feigères. Pour l'instant nous sommes dans une phase de test en

collaboration avec Paysalp, avant un lancement plus large du recensement. Priorité est donnée au recensement « oral » pour enquêter sur les toponymes qui ne sont connus souvent que des vieux paysans. Il y a urgence. D'autres appels à volontaires viendront en leur temps.

BIBLIOTHÈQUE

ACHATS

L'an 888: Le royaume de Bourgogne – Une puissance européenne au bord du Léman. Par François Demotz. 142 p. Un éclairage précieux sur une période mal connue dirigée par les Rodolphiens ; quelques exemplaires en vente à La Salévienne.

DONS

François Durafour, pionnier de l'aviation, le manuscrit retrouvé, par Jean-Claude Cailliez. 166 pages et 100 photographies. Éditions Cabédita. Don de l'auteur. ***Merci au donateur !***

ÉCHANGES

Le Faucigny: une Annexion dans d'Annexion 1860. Académie du Faucigny. Nouvelle belle brochure de l'Académie du Faucigny qui relate la résistance de la Savoie du Nord à l'Annexion à la France, à partir essentiellement de caricatures et de textes tirés de journaux de l'époque. 20 p. 5 € + Port. En vente à La Salévienne.

CONFÉRENCES SALÉVIENNES

Dimanche fatal aux Glières

Ce vendredi 30 mars 2012, un nombreux auditoire se pressait à Présilly pour écouter la conférence de Robert Amoudruz et Jean-Claude Carrier sur leur ouvrage *Dimanche fatal aux Glières – 26 mars 1944*, chez Cabédita.

Les deux auteurs ont des liens particuliers avec la Résistance. R. Amoudruz a grandi dans la grande famille des cheminots d'Annemasse pour qui résister fut un engagement quotidien. Sa mère était née sur le plateau et en 1944 leur parentèle fut victime de la Wehrmacht. Auteur de nombreux ouvrages sur la Résistance savoyarde, sa méthode exigeante consiste à analyser et recouper les témoignages, à les confronter aux archives. Elle lui permet de dégager des traits objectifs d'une histoire complexe. J.-C. Carrier, quant à lui, a survécu à la guerre grâce à un officier allemand qui ferma les yeux sur la fuite des femmes et des enfants lors de l'attaque du village martyr de Pouilly-Saint-Jeoire, où son père avait succombé après une résistance désespérée. Ce père, Jean Carrier, résistant de la première heure et dont une section de Glières porta le nom, fut nommé Compagnon de la Libération à titre posthume

par le général de Gaulle. Afin de publier une encyclopédie sur la Résistance à partir de l'exemple savoyard et lyonnais, J. Carrier explore les archives, dont beaucoup restent inexploitées.

Le livre de ces deux auteurs se compose de trois parties.

D'abord un florilège de textes tirés des ouvrages parus en soixante-dix ans et qui se targuent de retracer la bataille de Glières. Textes parfois contradictoires, flous, aux chronologies incertaines, approximatifs, avec nombre d'exagérations.

Cela contraste avec la reconstitution précise sur le terrain dont témoigne R. Amoudruz. Cette reconstitution n'a été possible que grâce aux informations données par André Gaillard, maquisard en poste à Monthiévret ce dimanche de mars 1944. Rescapé du plateau et particulièrement de cet accrochage fatal à deux de ses camarades, il avait continué la guerre ailleurs. Il n'est revenu que longtemps après, pour découvrir que la version des événements diffusée communément différait ce qu'il avait vécu. Quelque chose lui avait été confisqué dont il voulait témoigner. Le livre rend compte de

cette démarche visant à confronter le témoignage d'A. Gaillard avec la réalité du terrain. Démarche qui aboutit à la découverte d'armes et des munitions rouillées par le temps et l'oubli.

En dernière partie du livre, J.-C. Carrier a rédigé un glossaire et les biographies succinctes des différents personnages qui jouèrent un rôle dans ces événements.

Dans son exposé oral, J.-C. Carrier recadre les événements de Glières dans leur contexte : En 1941 résister reste une conviction individuelle, en 1942 la Résistance s'organise politiquement, et en 1943 elle s'arme. 1944 sera année de l'union de toutes les forces et de la Libération du territoire.

Avant 1944 la Résistance se composait de quatre courants :

- Le courant gaulliste qui va de la droite républicaine à l'extrême gauche. Il comprend des éléments divers : des militants syndicaux issus du Front populaire ; *Franc-tireur* mouvement républicain et laïque ; *Combat* qui recrute dans la droite républicaine, la démocratie chrétienne et les radicaux-socialistes et qui créera l'AS, et enfin *le Coq Enchaîné* d'obédience plus locale).

- Le courant communiste (FTP, BRI, FN).

- Le courant issu des services secrets britanniques qui, à travers une cinquantaine de réseaux Buckmaster, joua un rôle non négligeable. Deux de ces réseaux étaient implantés en Haute-Savoie : le réseau Jean-Marie Buckmaster dirigé par Henri Frager qui avait sa base à Saint-Jorioz, et le réseau Mesnard Buckmaster dirigé par Jean-Paul Mégean, installé à Ville-en-Sallaz auprès de Jean Carrier de *Libération-Sud*.

- Le courant giraudiste, à la fois anti allemand et défenseur des valeurs de Vichy. Courant fortement soutenu par les Américains, hostiles à De Gaulle.

Fin 1943, la Résistance intérieure est confrontée à deux problèmes : d'une part elle manque d'armes, d'autre part Roosevelt a annoncé que, selon le plan AMGOT, les Alliés imposeront après la Libération un gouvernement militaire. Chose inacceptable pour De Gaulle ! La Résistance intérieure doit démontrer aux alliés qu'elle est opérationnelle et incontournable afin d'être reconnue et obtenir des armes.

L'action psychologique

Le 11 novembre, Henri Romans-Petit, chef régional de l'AS-MUR, publiciste de profession,

organise un coup d'éclat : en uniforme de parade, il conduit un défilé impeccable de maquisards en armes qui dépose une gerbe en forme de Croix de Lorraine devant le monument aux morts d'Oyonnax. Cet événement largement diffusé par les radios et la presse clandestine impressionne les populations. Romans-Petit va présenter lui-même à Londres devant les Alliés le film qu'il a eu soin de faire tourner. Les Américains se montrent favorablement surpris et début 1944 des parachutages importants ont lieu sur le Retord.

Romans-Petit parvient à fusionner les deux AS, giraudiste et gaulliste. Il donne des responsabilités départementales à trois giraudistes, Anjot, Monnet et le lieutenant Tom Morel. Tom Morel, sur son ordre, monte sur le plateau de Glières. Ce rassemblement de Glières doit démontrer que la résistance intérieure est une force militaire qui compte. Les véritables patrons de l'opération sont Jean Rosenthal de la *France Libre* et un agent secret anglais Richard Heslop.

La guerre des ondes se déchaîne : Rosenthal communique avec Schumann qui diffuse sur *Radio-Londres*, et dont les informations sont reprises par Payot sur *Radio-Sottens* (Suisse romande) et par *Radio-Moscou*. De son côté, depuis Vichy, Henriot donne sa version très particulière des événements. Le paradoxe, c'est que les maquisards de Glières qui n'ont pas de radio restent dans l'ignorance complète de l'enjeu qu'ils représentent.

Il faudra des dizaines d'années pour apprendre que les chiffres divulgués par Rosenthal étaient faux. Un seul soldat allemand mort ! Reste la tragédie subie par les maquisards, victimes plus qu'acteurs. Soixante-dix ans après, les événements de Glières continuent de symboliser le soulèvement contre l'occupation allemande, la lutte contre le fascisme et le pétainisme.

Le Général de Boigne n'est pas Hannibal, mais le mécène de Chambéry !

Qui ne connaît la fontaine des « quatre sans cul » de Chambéry ? Elle doit son nom à quatre éléphants coupés à mi-corps et soufflant l'eau par leur trompe. Elle porte aussi des trophées à l'antique et au sommet d'une colonne : la statue d'un général. On ne peut s'empêcher de penser que son sculpteur a pris Napoléon au sommet de la colonne Vendôme (1810) comme référence. Celle-ci porte en réalité un aventurier à laquelle la ville se devait de rendre hommage, car il fut son plus grand mécène et le mécénat n'était pas fréquent en Savoie ! Mais parce que Chambéry

est sur la route des Alpes et qu'on n'y a pas rencontré d'autres éléphants que ceux d'Hannibal, le visiteur pressé assimile le héros savoyard à celui qui fit trembler les Romains pour avoir oublié que ce sont les Indous qu'il terrifia...

André Palluel-Guillard raconta avec humour aux Saléviens le 27 avril à Cruseilles la vie de Benoît Leborgne, devenu De Boigne avec la prononciation anglaise, un chef de guerre généreux, mais oublié. Sa biographie pourrait inspirer une passionnante série télévisée d'aventures et de passion en plusieurs épisodes. Né en 1751, fils d'un pelletier de Chambéry dont l'enseigne était peinte de tigres, de léopards et d'éléphants, il ne pouvait que rêver aux comptoirs d'Orient et d'Inde ! Adolescent, un duel le força à quitter le royaume de Sardaigne pour la France où il s'engagea dans un régiment irlandais. On le retrouve ensuite dans l'armée du Prince Orlov combattant sur la mer Noire. Fait prisonnier, il devient l'esclave d'un turc à Constantinople. Le commerçant qui le rachète l'emmène à Madras. Il va rapidement accumuler une fortune considérable devenant chef de guerre en même temps que négociant avisé commerçant l'indigo (c'est la mode du Cachemire), les épices, la soie et les pierres précieuses... À Delhi, il devient le général de Sindhia, chef des maharattes, épouse la fille du grand Moghol dont il a deux enfants, accumule les victoires grâce à une artillerie que tirent des éléphants... Quand il quitte les Indes en 1796, son armée compte 100 000 soldats, sa fortune est immense, mais son protecteur est mort et le vent tourne.

Parce qu'il y a eu la Révolution, il préfère Londres à Paris. Malgré le naufrage d'un navire ramenant sa fortune, sa richesse est considérable

et les relations tissées en Orient avec des commerçants et des militaires anglais lui permettent de faire partie de la *gentry*. Il rencontre bientôt Adélaïde d'Osmond dont il fera sa deuxième femme. Cette émigrée lui permet de trouver une place parmi la noblesse française d'où le retour à Paris... Il semblerait que Napoléon ne soit pas arrivé à le convaincre de retourner faire la guerre aux Indes pour son compte ! Fatigué et solitaire, De Boigne retourne à Chambéry en 1807, désirant faire profiter la ville de ses largesses. Il construit de luxueuses demeures, finance l'urbanisation, édifie le collège et le théâtre, multiplie les fondations, etc. Retrouvant son trône, Charles-Emanuel le fait comte et général à titre honorifique. À sa mort en 1830, il reste à sa ville natale de lui témoigner sa reconnaissance pour tant de générosité. Elle commande une grande fontaine à Victor Sapey, sculpteur à Grenoble, destinée au carrefour d'un quartier dont il a financé la reconstruction afin qu'il ressemble à Turin ! On sourit facilement devant ce monument grandiloquent, ses éléphants, sa colonne en tronc de palmier et la statue de ce général dont on ne tarda pas à oublier l'épopée étrangère. En réalité, ce monument fut dans l'air du temps et même en avance dans l'histoire de la sculpture. L'évolution de l'urbanisation justifie la grandeur de la fontaine et le général de Boigne est un des premiers civils à trouver une place dans l'espace public, les souverains et les saints ayant jusqu'alors été les seuls à avoir droit à un tel hommage. Par la suite, tout « grand homme » revendiquera le droit d'avoir une statue sur une place de sa ville reconnaissante ; la statuomanie était née !

J.-L. Daval

CARNET

Nos peines

La Saléviennne a la tristesse de vous annoncer les décès de :

Mme SIMONE MÉGEVAND, belle-mère d'Aurore Mégevand, adhérente assidue.

MME EUGÉNIE CLÉMENT, maman de Michel Clément qui donne régulièrement des coups de main à La Saléviennne et belle-maman de Martine, dévouée et efficace diffuseuse de nos publications.

Aux familles éprouvées, La Saléviennne présente ses sincères condoléances.

Nouveaux adhérents

Eugène Blanc à Chambéry
Pierre Brunet à Saint-Julien
Marcel Cadoux à Seynod
Christian Hervé à Saint-Gervais-les-Bains
Jane Metter à Londres
Serge Tomanin à Loisin

Fouilles à Corsier

En mars 2012 une visite des fouilles de l'église de Corsier (canton de Genève) était proposée au public. Le responsable du Service cantonal d'archéologie retraçait l'histoire des lieux, en évoquant en parallèle d'autres découvertes archéologiques sur le canton pour souligner une continuité du néolithique au Moyen Âge dans la géographie religieuse locale.

Dans ces fouilles de Corsier on a trouvé un menhir. Il a été noyé volontairement dans le sol. À Saint-Gervais sous l'église il y avait aussi deux mégalithes couchés, suivis d'un temple allobroge auquel succédèrent trois temples romains ; au V^e siècle, un mausolée chrétien puis une église seront édifiés. À Meinier on a mis à jour le fragment d'un autel romain sous une église du VI^e siècle. Sous ce site gisaient des blocs erratiques et des céramiques gauloises.

Au XIX^e siècle on avait découvert à Corsier les thermes d'une villa romaine avec des hypocaustes, céramiques, mosaïques et peintures murales. Ces grands domaines abondaient sur la route Genève-Thonon-Italie. Le terme « villa » est trompeur ; il faut parler de palais. À Corsier les fouilles actuelles ont révélé un mur d'une vingtaine de mètres, des I^{er} et II^e siècles. Il devait fermer les jardins ou la partie agricole de la villa. Il y a également un canal d'évacuation d'eau. L'occupation perdure au-delà de la période romaine, car on a trouvé des constructions postérieures en bois et pierre.

Vers 312 Constantin favorise le christianisme. Vers 380 Théodose le rend obligatoire. Au IV^e s. un évêque s'installe à Genève, on construit des cathédrales et un baptistère. Plusieurs églises rurales du canton existent dès les IV^e-V^e siècles.

Les fouilles de Corsier ont révélé un mur avec des galets et des matériaux recyclés. C'est le vestige d'un bâtiment de cinq mètres de côté. Il contenait un sarcophage dans un tronc de bois. Plus tard on déposa un enfant sur le couvercle. Ce bâtiment était un mausolée, peut-être familial, qui se trouvait contre le mur de la villa. Il est à l'origine de ce qui a suivi. À Vandœuvres, sous l'église, on est remonté jusqu'à l'an 400 environ. On y a aussi trouvé une tombe dans un arbre évidé.

À partir des VI^e-VII^e siècles, d'autres sépultures s'ajoutent à Corsier. Des tombes en

dalles sont mises dans un nouveau bâtiment. Légèrement plus grand, il est fait avec du mortier et de la chaux, une technique romaine alors qu'on était déjà sous domination franque.

Ces défunts étaient considérés comme ayant eu une vie exemplaire. Les vivants enterraient leurs morts dans un endroit sacré et leur demandaient de prier pour eux. Il s'agissait de tombes familiales ; on poussait les os pour faire de la place aux nouveaux défunts. Seul le crâne n'était pas déplacé. Les tombes se trouvaient immédiatement sous le plancher.

Le mobilier funéraire est rare parce que la population était peu fortunée. On a trouvé de fines épingles en bronze servant à fermer le vêtement ou le linceul, ainsi qu'un ferret d'aiguillette de la fin du Moyen Âge qui servait à faciliter le passage d'un lacet d'un pourpoint. Dans une tombe se trouvait un fragment de boucle de ceinture en bronze.

Puis l'église fut agrandie, on ajouta un chœur et une abside. Sous le chœur du XIII^e siècle, on a découvert une cave avec des poutres de 1240.

http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Corsier_2009_2010.pdf

<http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/>

Ph. Duret



Une épopée caritative suisse oubliée

La Croix-Rouge suisse – Secours aux enfants fut, au cours de la Seconde Guerre mondiale, une épopée humanitaire de grande envergure et exemplaire. Même repliée sur elle-même à l'exemple du hérisson sur la défensive, la Suisse a su ainsi s'ouvrir au monde et répondre à sa misère. Malheureusement, la frénésie d'autoflagellation qui déferla sur la Suisse au cours des années 1990 en a occulté le souvenir. Même le président de cette Croix-Rouge suisse et son secrétaire général se sont alors crus obligés à un acte de contrition. L'attention médiatique s'était fixée sur l'enlèvement par la police française, en 1942, de quarante-cinq enfants juifs au château de La Hille où ils étaient hospitalisés depuis environ deux ans sous l'égide de la Croix-Rouge. D'autres enfants de la même région, également

juifs, ont subi le même sort. On reprochait au Conseil fédéral de n'avoir pas émis à l'époque de protestation officielle. Il faut préciser cependant que ces enfants enlevés de la Hille furent reconduits au château, à la suite d'une discrète intervention du représentant de la Croix-Rouge suisse à Toulouse, auprès du ministère compétent à Vichy. Quelques enfants juifs également menacés ont été acheminés clandestinement en Suisse. La circonspection était alors de mise si l'on voulait sauvegarder l'indépendance et l'utile neutralité de cette Suisse totalement encerclée par les très puissantes forces de l'Axe et, ainsi, permettre, malgré tout, les bienfaites entreprises de la Croix-Rouge, particulièrement au secours d'enfants malades ou malheureux. Il est impossible pour l'être humain qui connaît le déroulement de l'histoire de se mettre dans la peau d'un prédécesseur menacé qui ne connaissait pas ce déroulement. Et la complexité des problèmes recommande toujours la prudence. Ainsi, de nos jours, s'il est compréhensible qu'une institutrice suisse ne dénonce pas aux autorités policières la présence dans sa classe d'un enfant de parents sans papier, il n'en demeure pas moins que des lois réglementant l'immigration dans la Confédération helvétique sont une nécessité.

Origine d'une épopée caritative nationale

Des organisations suisses de gauche apportèrent des secours aux enfants et autres victimes de la cruelle guerre civile qui débuta en Espagne en 1937. Cette générosité s'orienta ensuite vers les réfugiés qui se déversèrent sur le sud de la France après la défaite des républicains espagnols ; cette générosité était alors aussi le fait d'autres organisations caritatives suisses, dont Pro Juventute. Ainsi s'était créé en janvier 1939 le Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre. Lorsque l'armée française capitula devant la Wehrmacht en juin 1940, des centaines de milliers de réfugiés venant du nord se précipitèrent vers la France non occupée. Ce nouveau Cartel les secourut alors au mieux de ses possibilités, apportant notamment des compléments alimentaires à plus de 12 000 enfants. Il institua aussi 4 000 parrainages d'enfants et créa six homes pour environ 300 petits pensionnaires. Cet accueil en Suisse de jeunes victimes de la guerre amorçait une épopée caritative nationale. Un homme de cœur doué d'une fantastique puissance de travail, le docteur Hugo Oltramare, pasteur, médecin et philosophe (élève et ami de Henri Bergson) en sera à la fois l'inspirateur, l'éminence grise et la

cheville ouvrière ; il a activement participé aux premières actions du Cartel. Sans tarder, il œuvra à son regroupement avec la Croix-Rouge suisse qui est intégrée dans l'armée suisse (elle est présidée par le colonel Hugo Remund) et bénéficie de solides appuis de la part des Autorités fédérales et cantonales. Certaines frictions rencontrées avec les antimilitaristes du Service civil international sont rapidement surmontées. Cette action caritative de plus grande envergure se dénommera : *Croix-Rouge suisse - Secours aux enfants*. Le docteur Hugo Oltramare, libéral, membre du conseil d'administration du « Journal de Genève », veillera toujours à ce qu'un idéal social l'anime et qu'elle soit une émanation de l'ensemble de la population suisse. Il se rend à diverses reprises en France occupée et en celle dite « libre » afin d'organiser le regroupement des enfants malades et nécessiteux qui bénéficieront de séjours et soins en Suisse. Il agence leurs transports, ce qui n'est alors pas une sinécure et, surtout, élabore et structure les si nécessaires visites médicales au départ de France et à l'arrivée en Suisse de ces adolescent(e)s bénéficiaires de ces secours. Il s'agit d'éviter la diffusion de maladies transmissibles. Pendant toute la durée de l'activité de la Croix-Rouge – Secours aux enfants, le docteur Hugo Oltramare présidera la très importante commission médicale basée à Genève, plaque tournante de cette vaste et complexe entreprise. Il s'entremet auprès des autorités fédérales et cantonales qui comprennent l'importance croissante de cette action ; ainsi un regroupement des différents services peut s'établir dans l'ancien hôtel Carlton qui devient Centre Henri Dunant où, jusqu'à fin 1945, seront hébergés plus de 30 000 enfants (aujourd'hui siège du CICR). Afin de pouvoir affronter ce surcroît de travail, le D^r Hugo Oltramare quitte la présidence du Consistoire de l'Église nationale protestante de Genève en 1941 ; auparavant, il avait fait édicter de nouvelles réglementations afin de répondre à des besoins sociaux nouveaux.

Un ensemble de résultats impressionnants et exemplaires.

Malgré les obstacles multiples et constants, les résultats obtenus par la Croix-Rouge suisse – Secours aux enfants impressionnent. Ainsi jusqu'en 1945, 55 000 enfants, français principalement, ont effectué un séjour de trois mois en Suisse dans des familles. En 1944 et 1945, fuyant les combats, 25 000 enfants du Doubs, du Haut-Rhin et d'Italie du Nord sont accueillis provisoirement en Suisse. Jusqu'en

1949, 80 000 autres enfants provenant d'une douzaine de pays européens bénéficient d'un semblable séjour. Les secours sur le terrain ne sont pas moindres. De 1942 à 1945, 54 000 parrainages au profit d'enfants français et étrangers furent offerts par des familles suisses. De plus, 550 000 enfants bénéficièrent d'une assistance alimentaire. Après la guerre, entre 1945 et 1949, 5 700 enfants pré tuberculeux seront soignés dans des établissements spécialisés suisses, 1 500 autres recevront semblables soins les années suivantes.

Cette Croix-Rouge - Secours aux enfants a voulu que ses activités soient financées par l'ensemble de la population suisse. Les autorités fédérales partageaient ce désir. Une idée développée par la Croix-Rouge britannique au début de la guerre fut reprise et développée. C'était « Le sou hebdomadaire », une récolte de 10 centimes chaque semaine auprès de tous, y compris les plus démunis. Les résultats se révélèrent remarquables. À la fin de l'an 1942, ce « sou hebdomadaire » qui débute en avril, avait rapporté 1 300 000 francs. En 1944, son rendement mensuel était de 200 000 CHF, les commerces alimentaires (Coop, Migros) étaient essentiellement mis à contribution. En examinant les comptes de ce secours aux enfants, on constate qu'en 1943, le sou hebdomadaire représentait sa deuxième source de revenus avec 2 180 000 CHF, la première étant le parrainage d'enfants avec 2 380 000 CHF ; les autres dons ou collectes s'élevant à 1 810 000 CHF. Jusqu'à la fin 1946, ce sou hebdomadaire aura rapporté 8 670 000 CHF. Ultérieurement le peuple suisse poursuivra sa solidarité internationale au travers du Don suisse.

Le docteur Hugo Oltramare, un aristocrate de cœur

Bien que jouant un rôle primordial dans ce mouvement de solidarité sous l'égide de la Croix-Rouge – Secours aux enfants, le docteur Hugo Oltramare s'est continuellement astreint à la plus extrême discrétion selon la tradition calviniste. Il en fut de même lorsqu'il exerça de bienfaisants ministères pastoraux à Paris et à Genève, puis le rôle de modérateur de la Compagnie des pasteurs, introduisant, entre autre, un efficace service social volontaire.

Il avait poursuivi en même temps des études de médecine. Il fut un mari affectueux et le père attentionné de trois enfants.



Le Dr Hugo Oltramare, avec le colonel Hugo Remund, président de la Croix-Rouge suisse-Secours aux enfants.

Devenu médecin, parallèlement aux soins de médecine générale et de psychothérapie dispensés dans son cabinet, cet homme de bien donnait des consultations gratuites pour enfants perturbés à l'Institut J.J. Rousseau. En notre période de marasme politique, économique et social, les Genevois se doivent de sortir de l'oubli cet aristocrate de cœur que fut le docteur Hugo Oltramare, peut-être en donnant son nom à un groupe scolaire ou à une rue, si possible proche de la gare de Cornavin ou à proximité de l'ancien hôtel Carlton.

Gilbert Ceffa

Sources :

« LA CROIX-ROUGE SUISSE AU SECOURS DES ENFANTS, 1942-1945 ET LE RÔLE DU DOCTEUR HUGO OLTRAMARE ».

Éditions Slatkine, Genève, 2011. Ce livre captivant, bien documenté, illustré de nombreuses photographies, a été écrit par Serge Nessi, historien, juriste, ancien correspondant aux Nations-Unies à New York. Serge Nessi a rejoint ensuite le Comité international de la Croix-Rouge à Genève où, au cours d'une trentaine d'années, il fut délégué, chef de délégation puis délégué général. L'ouvrage est introduit par une vibrante préface de Cornelio Sommaruga, ancien Président du Comité international de la Croix-Rouge où il évoque, entre autres, le bénévolat responsable du médecin genevois Hugo Oltramare et sa vision humanitaire.

Saint-Cergues — 1925 : Don Camillo et Peppone en Faucigny

Bien rares sont ceux qui n'ont jamais vu la scène mémorable du film « Le petit monde de Don Camillo », où Fernandel-Don Camillo, portant la croix, se retrouve tout seul pour une procession, Peppone, le maire, ayant interdit aux habitants de la commune de suivre celle-ci. Et bien, plus de 20 ans avant la parution du livre éponyme de Giovanni Guareschi, une histoire du même genre s'est déroulée à Saint-Cergues, en Faucigny, en août 1925 !

À cette époque, le paisible village de Saint-Cergues, étiré le long de la route nationale 203¹, s'étale en pente douce sur le bas des Voirons. Dominé par la chapelle Notre-Dame-des-Montagnes, patronne de Saint-Cergues, sur la colline de Chermont², le village compte 990 habitants. Le Conseil municipal est présidé par M. Joseph Bouchet³, cafetier-restaurateur, radical-socialiste et anticlérical de choc, élu depuis 1919.

Quant au curé de la paroisse, il s'agit de l'abbé Pierre Deville de Quincy, dernier descendant d'une très vieille famille savoyarde, ancien combattant de la guerre⁴, d'un caractère paisible et fort cultivé. La cohabitation de « l'Aristo » et du « bouffeur de curés » ne peut se comparer à un long fleuve tranquille.

Autre détail qui a son importance, l'union nationale des années 1919-1924 a volé en éclats. Les jeux de la politique ont repris de plus belle. Après le bloc national, c'est, depuis 1924, au tour du cartel des gauches de gouverner la France. Celui-ci, imprudemment, a ranimé la guerre « anticléricale ».

La nomination d'un jeune curé, ancien combattant, « aristo » et d'un niveau intellectuel supérieur, n'a pas ravi le maire de Saint-Cergues. Les relations se sont immédiatement tendues entre les deux hommes, mais le jeune curé est d'un naturel plus doux et patient que le maire. Les deux premières années se passent un peu comme un « round » d'observation lors d'un match de boxe.

En 1925, se produit l'incident tant espéré par le maire. À titre de remerciement, et en même temps pour accroître son unité, le curé de Saint-

Cergues et la paroisse organisent tous les ans, pour la chorale, une excursion d'une journée dans les environs. Après la messe du dimanche 12 juillet 1925, la chorale décide, puisque le 14 juillet, jour férié, tombe le mardi suivant, d'organiser cette excursion ce jour-là. Elle en informe donc le curé de la paroisse. Et l'excursion a lieu le 14 juillet 1925. Le maire de Saint-Cergues constate l'absence du curé et de la chorale le jour de la fête nationale, ce qu'il interprète, publiquement et évidemment, comme une insulte au symbole du 14 juillet et à la commune.



Abbé Pierre Deville de Quincy. 1914.

La riposte du maire ne se fait pas attendre. Le 5 août 1925, le préfet de Haute-Savoie, M. Léon Rochard⁵, vise un arrêté du maire de Saint-Cergues interdisant « les processions et les cérémonies extérieures des cultes » sur le territoire de la commune de Saint-Cergues. Daté du 8 août, l'arrêté est affiché à Saint-Cergues le 10 août :

« Considérant que les manifestations extérieures des cultes peuvent provoquer dans cette commune frontière des contremanifestations et occasionner ainsi des troubles dans la rue et des désordres qu'il importe de prévenir ;

Considérant qu'il en résulte une gêne considérable pour la circulation qui est devenue très intense sur la route nationale n° 203 ;

Arrête :

Article 1^{er} – Les processions et autres manifestations extérieures des cultes sont

interdites sur le territoire de la commune de Saint-Cergues.

Article 2 – La gendarmerie et les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté. »

Sans prendre position sur les « considérants » du maire, on peut cependant rester rêveur devant l'évocation de possibles contremanifestations des protestants de Genève. Cela fait des centaines d'années qu'ils ne s'intéressent plus du tout aux manifestations religieuses de la Savoie voisine ! Quant au trafic « intense » de la RN 203, les nombreux clichés de cette époque témoignent tous d'une activité dont l'intensité paraît tout au plus très faible !

Curieuse coïncidence, l'arrêté est affiché le 10 août alors que l'abbé de Quincy, à l'issue de la messe du dimanche 9 août 1925, a annoncé « la procession traditionnelle de la paroisse à la chapelle de Notre-Dame de Chermont pour le samedi suivant, jour de l'Assomption ». Et plus curieusement encore, l'abbé de Quincy est absent de Saint-Cergues du dimanche soir, 9 août, au mercredi soir suivant.

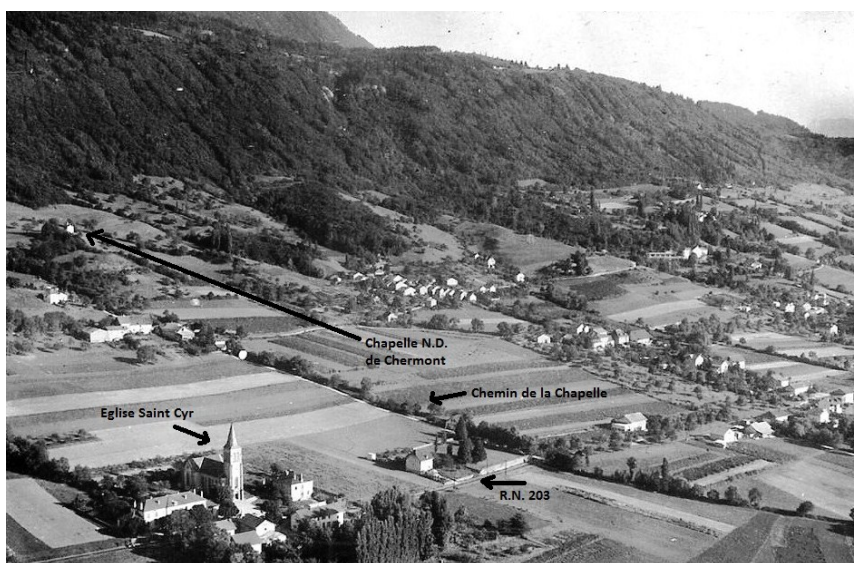
Dès le jeudi, le garde champêtre vient officiellement notifier l'arrêté à la cure. L'abbé de Quincy, fort prudemment, se garde bien d'exprimer quelque avis que ce soit et laisse l'opinion publique se former dans le village. Car c'est le sujet dont on cause pendant toute la semaine, chez soi, entre voisins, au bistrot, chez le boulanger, ...enfin partout. La grande majorité du village trouve l'arrêté injuste et choquant. Mais, considérant le curé comme très timide, elle doute d'une réaction forte. Seule une minorité affirme que le maire a pris une saine décision...et, malgré tout, attend avec curiosité la suite des événements.

Le maire se méfie toutefois de ce curé qui lui semble « trop poli pour être honnête ». À titre préventif, il donne instruction au garde champêtre de se tenir, en tenue, prêt à intervenir, le samedi 15 août dans la matinée, au carrefour de la route nationale et du chemin de la chapelle.

Le samedi 15 août, la messe paroissiale a lieu à 10 heures et le prêche doit être prononcé par

l'abbé Laperrouzaz⁶. À l'heure dite, l'église déborde de fidèles, et aussi, il faut le dire, de curieux. Que va faire l'abbé de Quincy ? Les fidèles comprennent de suite en voyant l'officiant entrer dans le chœur suivi des trois bannières de la paroisse⁷. Ils ont confirmation de la décision de leur curé lorsqu'ils voient le prédicateur portant la croix des Dombre⁷ « qu'on ne sort que pour les plus grandes occasions ». Les curieux attendent.

Avant le prêche, le curé monte en chaire et prononce quelques paroles⁸ : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que Saint-Cergues est une commune frontalière. Or, jamais, sur tout le territoire de la commune, aucune procession n'a été la cause occasionnelle d'une contremanifestation de la part d'aucun habitant de Saint-Cergues, pas davantage de la part d'éléments étrangers – Français ou Suisses – ...La circulation dans telle ville du Chablais que je pourrais nommer est certainement aussi intense qu'ici et nous ne sachons pas que les processions y soient interdites...Maintenant la parole est à l'opinion, c'est-à-dire à vous tous, mes Frères, et à l'autorité ecclésiastique. En ce qui me concerne, je vais remplir à l'instant mon



devoir. Je vous précède et donne l'exemple à ceux qui veulent me suivre. Vous êtes absolument libres... ».

La messe achevée, les deux prêtres, précédés de la fameuse croix des Dombre, se dirigent, avec les enfants de chœur vers la sortie de l'église. Ils sont immédiatement suivis par les porteurs de bannières ...et la foule des fidèles. Ils sortent de l'église, procession plus nombreuse qu'à l'accoutumée, traversent la place et empruntent, sur un peu plus de 200 mètres la fameuse route nationale 203 en direction

d'Annemasse. Certes, il s'agit de la procession du 15 août, toujours très suivie, mais ce jour-là, de nombreux curieux y participent, car ils aimeraient savoir comment le maire va réagir, le cortège est plus impressionnant qu'à l'ordinaire. Tous songent, en effet, que M. Bouchet a sûrement préparé quelque chose.

Comme prévu par le maire, et comme imaginé par tous, le garde champêtre, en uniforme, surgit au moment où la procession, quittant la route nationale, tourne à gauche dans le chemin de la Chapelle pour se rendre à Notre-Dame de Chermont. S'adressant au curé de la paroisse, il lui signifie qu'il est en infraction avec l'arrêté du maire du 8 août dernier et qu'il doit donc dresser procès-verbal de la contravention. Ce qu'il fait et se retire aussitôt. La procession continue jusqu'à la chapelle de Chermont sans autre incident. Et chacun de rentrer chez soi, ravi du bon tour joué au maire et heureux d'y avoir participé.

La presse locale, au mieux passe sous silence l'incident, au pire, se contente de mentionner que « la procession s'est déroulée au mépris de l'arrêté du maire ». Seules, quelques feuilles anticléricales tirent à boulets rouges sur l'abbé de Quincy et la regrettable influence des curés sur leurs ouailles. Le ton des articles est plus qu'épicé. Au niveau national, Saint-Cergues a les honneurs de la première page de *La Croix* datée des 23 et 24 août 1925 :

« ...il (*le maire*) croit que les Suisses vont s'alarmer d'une procession qui se fait dans sa commune et que les touristes s'apprentent à accumuler chez lui les réclamations parce que la route nationale n° 203 sera occupée pendant quelques minutes par de pieux Savoyards en costumes locaux et chantant des cantiques ! »

Quant à l'abbé de Quincy, il doit maintenant faire face à la contravention et à l'arrêté municipal. Il reçoit, et c'est important, le soutien de son évêque, Mgr. Florent du Bois de la Villerabel⁹, de son doyen, le curé de Fessy, et de divers prêtres du diocèse. Étant le dernier héritier de sa lignée, il dispose de quelques moyens. Il contacte donc un avocat annécien, M^c Georges Lafont, qui lui conseille d'engager un recours en annulation de l'arrêté au Conseil d'État. Dès le 26 août, « Mr. de Quincy, Pierre, prêtre à St. Cergues » reçoit une convocation devant le tribunal de simple police d'Annemasse « pour répondre sur les faits d'un procès-verbal dressé le 15 août 1925 contre (vous) par le garde champêtre de Saint-Cergues, pour avoir contrevenu à l'arrêté municipal concernant

l'interdiction des processions ». L'affaire, prévue pour le 4 septembre, est finalement renvoyée au 2 octobre 1925. L'abbé de Quincy est condamné au paiement d'une amende de 20 francs plus 3,40 francs de frais (18,97 euros) qu'il règle par mandat postal.

Le recours en annulation est confié à un avocat parisien, M^c Alexandre Souriac¹⁰, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. L'affaire va prendre du temps. Il faut d'abord prouver au Conseil d'État que la procession du 15 août à Saint-Cergues relève d'une pratique ancienne. En effet, le maire de Saint-Cergues appuie sa défense sur le fait que « la population de Saint-Cergues est hostile aux processions, de telle sorte, que les prédécesseurs de l'abbé de Quincy les avaient supprimées ». Deux des prédécesseurs de l'abbé de Quincy lui écrivent pour témoigner du fait que ces processions ont toujours existé et qu'elles ont toujours été suivies avec piété, et dans le calme, par une très grande partie de la population de Saint-Cergues. Ces deux lettres sont jointes au dossier.

Par ailleurs, l'ancien maire de Meinier, commune suisse du canton de Genève, M. Martin, écrit une longue lettre à l'abbé de Quincy où, notamment, il précise :

« ... fort heureusement les querelles religieuses ont pris fin chez nous et toute personne croyante et ayant un peu d'éducation estime qu'un large esprit de tolérance entre chrétiens, ne peut être qu'infiniment profitable aux habitants d'une même commune, d'un même pays ou d'un pays voisin ». Exit l'argument de possibles contremanifestations protestantes !

Le dernier point relève du trafic routier « intense » de la RN 203. Or, le Conseil d'État, en la matière, a toujours eu la même jurisprudence : « la police de la circulation ne saurait comporter de mesures restrictives s'appliquant aux seules manifestations religieuses ». L'argument du trafic ne peut donc tenir devant le Conseil d'État.

Le Conseil d'État, ayant été très occupé par « l'affaire des élections de Marseille »¹¹, ne juge le recours en annulation du curé de Saint-Cergues que le 2 août 1927. Le même jour, dans la même audience, le Conseil d'État examine également les recours en annulation d'arrêtés municipaux très similaires pris dans quatre autres communes françaises, dont Valenciennes¹².

Le Conseil d'État estime que le maire doit garantir le libre exercice des cultes, qu'il ne doit aucunement porter atteinte aux traditions locales, qu'il ne peut invoquer un motif de nécessité de maintenir l'ordre public dans sa commune. En conséquence « il résulte de ce qui précède que l'arrêté attaqué est entaché d'excès de pouvoir » et donc, le Conseil d'État décide que « l'arrêté susvisé du maire de Saint-Cergues, en date du 8 août 1925, est annulé ». Par voie de conséquence, l'amende infligée au curé de Saint-Cergues, est annulée.

Il faut tout de même préciser que le maire de Saint-Cergues avait eu la sage idée, après son exploit de 1925, de suspendre l'application de son arrêté en 1926 et 1927. Il est bon, en outre, de mentionner que tous les frais engagés dans cette affaire, ont été supportés par le portefeuille personnel de l'abbé de Quincy.

Par la victoire totale du curé de Saint-Cergues, s'achevait une affaire, digne de Don Camillo et Peppone certes, mais très révélatrice d'un état d'esprit relativement courant dans la France cartelliste des années 1925. La camaraderie des tranchées s'estompait déjà.

Didier Dutailly

Sources :

Archives Académie chablaisienne, Fonds Deville de Quincy, abbé Pierre de Quincy : 1 K 73 D

La Croix, 23-24.08.1925

L'Écho paroissial de Saint-Cergues, numéro de septembre 1925

Le Réveil Social, août, septembre et octobre 1925

La Savoie, Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, sous la direction de Christian Sorrel, (Beauchesne, Paris, 1996)

Dictionnaire du clergé régulier et séculier du diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours, Tomes 1 et 2, suppléments, chanoine Charles Marie Rebord, (Dureuil, Annecy, 1920 et suivantes)

Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie, de 1860 à nos jours, Jean Excoffier (MG Editions, Bourg-en-Bresse, 2009)

Notes :

1 La route nationale est numérotée 203 à cette époque et passe au pied de l'église de Saint-Cergues en plein village. Le numéro 206 ne lui sera attribué qu'après 1945. C'est aujourd'hui la D 1206

2 Cette Vierge est souvent faussement appelée Notre-Dame de Clermont au lieu de Chermont ; la chapelle, qui existe toujours, date de 1895 et se voit très bien depuis la route qui, aujourd'hui, évite Saint-Cergues.

3 M. Joseph Bouchet (Saint-Cergues, 1882-1948), cafetier, a été conseiller municipal et maire de Saint-Cergues de 1919 à 1947. Il était chevalier du Mérite agricole, mais n'a jamais obtenu les Palmes

académiques de ses rêves. Était notoirement radical et anticlérical.

4 Chanoine Pierre Deville de Quincy (1887-1970), fils du comte Alban de Quincy et Élisabeth de Croze, a fait ses études au Grand Séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Bien que réformé, s'est porté volontaire pour les sections d'infirmiers militaires et a servi à l'hôpital militaire de Lunéville pendant toute la durée de la guerre. Curé de Saint-Cergues de 1922 à 1931, il est ensuite curé de Chessenz jusqu'à sa retraite qu'il prend dans son château de Massongy, où il décède en 1970. (Le château lui venait de sa grand-mère Césarine de Boigne ; il a été vendu à une famille belge par ses héritiers)

5 Gabriel Auguste Léon Rochard, (1880-1954), préfet de Haute-Savoie de janvier 1925 à avril 1929, puis de l'Indre-et-Loire, de la Loire, de l'Hérault et du Pas-de-Calais (1933 à 1940), préfet honoraire en 1940. Son épouse, née Lemoine, possédait 2/5 de la société italienne en commandite Rossat et Arnaldi, dont elle fut dépossédée en 1940, en raison de la guerre, par le comte Naselli Feo. Cette affaire a donné lieu à deux arbitrages de l'ONU en 1951 et 1952.

6 Abbé Julien Laperrousaz (Draillant, 1870-1953), prêtre du clergé colonial, ancien aumônier du bagne de Cayenne, puis prêtre à la Réunion, blessé de la guerre 1914-1918, aumônier du Petit Séminaire et du lycée de Thonon, historien, poète à ses heures et grand humoriste, ami de l'abbé de Quincy. Meurt à Draillant en 1953

7 Ces trois bannières, dont une, celle de la Confrérie du Rosaire, est fort ancienne, sont sorties pour les processions.

La croix des Dombre, en 1598, était suivie par la paroisse de Saint-Cergues dans sa marche « procession » vers Thonon ; cette croix processionnelle du 16e siècle est toujours la propriété de l'église de Saint-Cergues, consacrée à saint Cyr et datant des années 1870. L'architecte César Pompée, de Saint-Julien-en-Genevois, a travaillé sur cette église comme sur bon nombre d'églises du Faucigny et du Genevois.

8 Le brouillon très raturé et le texte définitif original sont conservés dans le Fonds de Quincy aux archives de l'Académie chablaisienne.

9 Mgr. Florent du Bois de la Villerabel (1877-1951), fut un excellent évêque d'Annecy de 1921 à 1940, puis archevêque d'Aix-en-Provence (1940-1944) où il se compromit beaucoup avec le régime d'alors et ce jusqu'en 1944. Relevé de ses fonctions, il finit sa vie retiré de tout.

10 Alexandre Souriac est un ancien dirigeant de l'Action catholique des jeunes français (ACJF), avant la guerre de 1914, proche de Marc Sangnier et du catholicisme social. En 1925-1926-1927, il est un pilier des célèbres Semaines sociales.

11 Élections législatives des 11 et 25 mai 1924 : très mouvementées à Marseille !

12 Ces quatre communes, dont Valenciennes, voient également leurs arrêtés antiprocessions annulés.



Figures Genevoises : Édouard Claparède (1873-1940)

À la suite à la boucherie que fut la Grande Guerre, les éducateurs de progrès de tous les continents lancèrent le mouvement de la Nouvelle Éducation en se donnant pour devise : « Comment éviter que cela ne se répète ? » On pensait alors que grâce à la science et à la morale le genre humain éviterait de retomber une fois de plus dans la barbarie. Lors de la première réunion du mouvement à Calais en 1921, des éducateurs venus du monde entier déclarèrent que l'école avait un rôle de tout premier plan à jouer dans la construction d'une société où les gens vivraient dans la paix et en harmonie. D'autres conférences se déroulèrent dans d'autres pays et toute une série de revues fut publiée dans diverses langues. Le mouvement de la Nouvelle Éducation était né.

L'un des éléments moteurs du mouvement fut le médecin genevois Édouard Claparède, psychologue et grand prêtre du développement de l'enfant. Claparède avait déjà apporté une remarquable contribution à la naissance de ce mouvement avec la publication en 1905 d'un ouvrage de très grande portée. De nos jours les idées pédagogiques pour lesquelles il lutta sont maintenant si largement acceptées qu'il est lui-même quelque peu oublié.

Quoique fils de pasteur, Claparède n'éprouva aucune vocation religieuse. Il manifesta d'abord de l'intérêt pour la biologie et la zoologie avant d'être reçu médecin en 1897. Puis, sous l'influence de Sigmund Freud, il commença à se concentrer sur la psychologie (Freud lui-même ne voyait en lui qu'un dilettante !). En 1901, avec son cousin Théodore Flournoy, il fonda à Genève une revue destinée à faire connaître l'œuvre du médecin viennois : *Archives de Psychologie*. Il participa, au début des années 1900, à la création de divers instituts de psychologie de l'enfant qui servirent de modèle à des institutions semblables de par le monde (voir ci-dessous). Il n'était certes pas le seul à les créer ni le premier à y penser, mais c'est grâce à son entêtement à vaincre les oppositions que ces projets purent démarrer.

Jusqu'à cette époque, l'« école traditionnelle » n'avait connu qu'une seule façon de procéder : des enfants assis en rang sur leur banc devant un

professeur (généralement de sexe masculin) donnant sa leçon en se tenant debout sur une estrade. Cette méthode est centrée sur le maître patriarche. La théorie pédagogique de Claparède s'y opposa. Il était partisan de l'école « active », qui prend en compte les besoins de l'enfant, et démontra que les maîtres avaient eux-mêmes beaucoup à apprendre des élèves.

L'enfant fonctionne d'une manière particulière, et la meilleure forme d'éducation doit refléter son activité au lieu de lui servir un lourd bagage intellectuel. Claparède était exceptionnellement doué pour poser les bonnes questions. Il se posa la suivante : À quoi sert l'enfance ? Réponse : L'enfance est utile. C'est en effet la période durant laquelle les fondations sont jetées pour la vie adulte. Il importe donc beaucoup de ne pas pousser trop vite l'enfant vers ce stade. L'éducation n'est pas affaire de récompense et de punition, mais consiste à placer en regard ce qui doit être fait et la personne en train de la faire. La discipline vient de l'intérieur. L'école doit être active : un laboratoire, pas un amphithéâtre. L'enfant actif – et non le maître – constitue le centre autour duquel gravite l'éducation.



Ce faisant, Claparède énonçait une vérité élémentaire : l'enseignement doit reposer sur la connaissance de l'enfant, et les méthodes d'enseignement et programmes s'organiser autour de lui et non lui autour d'un programme imposé d'en haut. Si l'intérêt est le principal ressort de l'éducation, le devoir de l'enseignant est avant tout de le stimuler. Claparède fut néanmoins critiqué pour ne pas avoir montré aux maîtres comment traduire ses idées dans ce train-train de l'enseignement qu'est la pratique normale et quotidienne en classe.

Édouard Claparède descendait d'une longue lignée de prédicateurs protestants venus de la région du Languedoc s'établir à Genève au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Son oncle, qui portait le même nom que lui et appartenait à la génération précédente, était un zoologiste de grand renom, et le jeune Claparède grandit dans un milieu érudit. Au XIX^e siècle régnait à Genève une forte tradition en faveur de la recherche expérimentale, de la rigueur intellectuelle, de la liberté de parole et de la foi dans les sciences naturelles.

À partir des années 1880, les hommes politiques prirent conscience des avantages que représentait une population instruite. Ils se mirent à investir des sommes de plus en plus importantes dans des écoles primaires, en se demandant toutefois si cet argent était bien dépensé. Claparède n'avait pas peur de la notion d'« efficacité » en matière d'éducation. Observant la misère d'élèves « mourant d'ennui » dans un « système briseur de vie qui fonctionnait contre nature », il reprocha au système d'enseignement de ne pas tirer avantage de l'intelligence des enfants, de gaspiller le capital intellectuel de toute une nation. La salle de classe étant généralement ajustée à la masse des enfants moyens, les doués stagnaient à l'école. Il faut dire que s'il encourageait la chasse à l'élite, il se félicitait aussi de voir des élèves moins doués portés à un niveau satisfaisant.

Claparède consacra des trésors d'énergie à rédiger des articles afin de diffuser ses idées à l'attention du grand public. Il s'exprima sur la neurologie, la perception, la psychologie animale, l'hypnose, l'hystérie, le sommeil, le jeu, les émotions, les médiums et l'utilisation des films en psychologie. Il contribua également à l'introduction de la psychanalyse dans le monde francophone et fut un pionnier de la psychologie en matière de témoignage judiciaire. Il s'appuya sur la science pour justifier sa nouvelle approche

en espérant qu'elle conduirait à un changement de l'opinion publique, en particulier dans le milieu enseignant. La tâche fondamentale de la recherche pédagogique était pour lui l'application de l'observation scientifique au comportement humain. La science est neutre, mais le savant n'est pas sans responsabilité dans les affaires de la cité. La psychologie, ce n'est pas l'écoute sympathique de quelqu'un allongé sur un divan et débitant ses problèmes, mais une entreprise scientifique s'opposant à un retour à la barbarie ...

On peut imaginer les sentiments qui habitèrent Claparède avant sa mort en 1940 en voyant – la mort dans l'âme – la montée des totalitarismes et du retour de la violence. Il est parti malheureusement trop tôt pour voir le grand bond en avant que réalisa l'éducation à la suite du triomphe des démocraties après la Seconde Guerre mondiale.

Le collège Claparède, école du canton de Genève qui dispense à Conches une instruction post enseignement obligatoire, porte aujourd'hui le nom de notre éducateur alors que la place située non loin de l'hôpital de Genève honore, elle, son illustre oncle biologiste et parfait homonyme, Édouard Claparède (1832-1871).

John Fox

L'ÂGE D'OR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À GENÈVE

La première moitié du XX^e siècle à Genève ressemble à un annuaire des notabilités, un Who's Who des sciences de l'éducation.

En 1901 Théodore Flournoy et Édouard Claparède y lancèrent une publication intitulée *Archives de Psychologie* conçue, entre autres choses, pour vulgariser l'œuvre de Sigmund Freud et le rôle de la psychanalyse.

En 1908 Claparède fut nommé directeur du Laboratoire de psychanalyse de l'Université de Genève, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1940.

En 1912 Claparède fonda, hors de l'Université de Genève, une école indépendante des sciences de l'éducation qui fut alors baptisée Institut Jean-Jacques Rousseau.

- Le premier directeur de l'institut s'appelait Pierre Bovet.
- Jean Piaget y dirigea la recherche.
- Et Robert Dottrens la formation des maîtres.

En 1929-1930 l'institut fut rattaché à l'Université de Genève sous le nom d'Institut des sciences de l'éducation.

En 1948, on le divisa en deux départements : l'enseignement, que dirigèrent Dottrens, Samuel Roller et Laurent Pauli, et la psychologie dont Piaget prit la tête.

En 1955 Piaget organisa le Centre international d'épistémologie génétique qui attira des experts du monde entier.

Entre-temps fut fondé en 1929 le Bureau international d'éducation (BIE), organisation privée non gouvernementale. Ce fut, pour une grande part, à l'initiative de Claparède, Bovet et Adolphe Ferrière. En 1929, sous de nouveaux statuts et avec Piaget comme directeur, le BIE devint la première organisation non gouvernementale dans le domaine de l'éducation.

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Publications savoyardes et genevoises

Un procès en sorcellerie (1682-1684)

Transcription par Gisèle Mogenet

La Savoie fut « terre de sorcières », Samoëns ne fut pas épargné. Les Éditions Le Tour, à Samoëns, publient un nouvel ouvrage : il s'agit de la transcription intégrale d'un document juridique conservé aux archives de Savoie. Ce dossier, constitué en totalité de courriers, témoignages, sentences, rend compte d'une procédure du Sénat de Savoie contre des habitants de Samoëns, accusés de sorcellerie.

Ces procès en sorcellerie, qui questionnent les contemporains, suscitent de nombreuses recherches actuelles, tant du point de vue historique que sociologique. S'il apparaît que le but des autorités fut, selon une politique dominante, de préserver leur « paix sociale » et répandre une culture progressiste, il n'en demeure pas moins qu'au-delà des préoccupations politiques, religieuses, culturelles, ces répressions massives furent soutenues par des comportements humains pervers et perversis. L'ouvrage en est un exemple accablant.

Le travail de Gisèle Mogenet apporte un nouveau témoignage sur ce phénomène historique.

L'ouvrage (16 € + 3 € frais de port, paiement par chèque joint, à l'ordre de : Le Tour) est en vente par correspondance :

Le Tour Livres, Marc Mogenet

Le Tour - 74 340 Samoëns –

Tél. : 04 50 34 45 45

Courriel : letourlivres@orange.fr



François Durafour, pionnier de l'aviation, le manuscrit retrouvé Jean-Claude Cailliez

Un manuscrit refait miraculeusement surface ! Rédigé par François Durafour vers 1960, il y relate son étonnante carrière de pilote. Inédit, rare reflet autobiographique du temps des pionniers de l'air en Suisse, il nous fait revivre les balbutiements de faits devenus banaux, 1^{er} baptême de l'air, 1^{er} courrier aérien, 1^{er} transport de passager, et nous étonne par le récit de raids impensables...

Brevet de pilote suisse n° 3 en 1910, François Durafour participe aux débuts de l'aviation.

Premier Helvète à connaître cinquante ans de carrière aéronautique, il se fait fort remarquer sur plusieurs continents. Il est l'un des héros de la jeunesse d'alors. Son exploit sur le massif du Mont-Blanc en 1921 restera inégalé durant trente ans. Passionné de vol, indépendant, calme, courageux défricheur de l'air, Durafour ne sera jamais riche, mais ses vols ont fait passer son nom à la postérité. Il fut également le créateur de l'aérodrome d'Annemasse.

L'ouvrage, préparé et réalisé par Jean-Claude Cailliez, spécialiste en histoire de l'aéronautique, est illustré de nombreuses images nouvelles tirées de plaques de verre ayant appartenu à l'aviateur.

Les historiens noteront que l'action se déroule en Suisse, mais aussi à Lyon, Paris, Annemasse, au mont Blanc, sans oublier le Guatemala, le San Salvador ainsi que New York. Notre aviateur aura également œuvré tant chez les civils que chez les militaires (Suisse et France).

L'auteur, Jean-Claude Cailliez, passionné par l'étude de l'aéronautique, est déjà l'auteur d'un des plus beaux ouvrages édité par La Salévienne en 2010 « Viry-Aviation ».

Éditions Cabédita, 166 pages et 100 photographies, 40 CHF.



Petite Histoire du port de Séchex Robert Huysecom

L'auteur de *Mille ans de pêche au Léman*, Robert Huysecom récidive pour notre plus grand plaisir, en publiant l'histoire de ce petit port amarré au Léman qu'il aime tant. Il y évoque l'activité ancienne, la population de meuniers, ouvriers, pêcheurs, lavandières... mais encore les artistes, les nombreux banquiers genevois qui y avaient acquis une résidence secondaire.



Le parler savoyard Andrée Blanc

Des mots savoyards, y en a crapi ! Andrée Blanc rassemble dans cet ouvrage en forme de lexique les mots les plus courants encore usités dans le parler « de par chez nous ». Ce n'est pas du

français, pas du patois, pas de l'argot, pas une langue écrite, c'est bien plus que tout cela, c'est le parler savoyard dans toute sa vitalité et truculence !

Andrée Blanc est une passionnée qui continue à défendre cette langue, comme une langue vivante, dans son usage de tous les jours.

Éditeur : De Borée



Mission et calvaire de Louis Favre

La filière franco-suisse

Nicole Giroud

Louis Favre, prêtre et patriote-résistant s'engagea sans réserve dans la Résistance et dans le sauvetage des hommes en danger ; pour cela il finira fusillé par les Allemands.

Gilbert Ceffa, a mis en lumière cet homme qui s'est engagé avec une profonde conviction auprès des hommes de son temps. Son ouvrage, publié par La Salévienne en 2009, a témoigné – grâce à des documents exceptionnels – du courage, de l'abnégation et de la chaleur humaine de cette personnalité hors du commun.

Nicole Giroud, adhérente également de La Salévienne, a choisi aujourd'hui d'écrire une biographie romancée de ce même prêtre, né à Bellevaux dans une famille de paysans. Ce récit, publié chez Cabédita, « plonge le lecteur dans le quotidien de la frontière genevoise pendant la Seconde Guerre mondiale : trafic intense de documents et d'hommes des deux côtés de la frontière ; d'un côté, la ville d'Annemasse, plaque tournante du renseignement allié et, de l'autre, la ville de Genève, avec ses espions de tous horizons. Il relate une histoire vraie, soutenue par des documents de première main issus des archives des missionnaires et des archives de la Résistance ». *Mission et calvaire de Louis Favre. La filière franco-suisse.* 39,90 CHF.



La Savoie sous l'uniforme : L'impact de l'armée sur le développement de la Savoie 1872-1914

Par Laurent Demouzon 240 p. 36 €. Ouvrage richement illustré qui évoque un sujet inédit consacré essentiellement au département de la Savoie

Monte le son ! Les Alpes en musiques

Jusqu'au 30 septembre, La Châtaignière, domaine départemental d'art et d'histoire à Yvoire, nous invite à découvrir sur les bords du Léman, le patrimoine musical traditionnel des Alpes. Instruments de musique anciens — dont la collection réunie par Jean-Marc Jacquier de la Kinkerne —, objets du quotidien ayant pu servir à faire de la musique, photos, gravures anciennes, documents et tableaux seront présentés dans une exposition à voir et à écouter, consacrée à l'univers musical et sonore des Alpes. En tout plus de 200 pièces sont replacées dans leur contexte par de nombreux films, photographies d'archives et extraits musicaux.

Des visites libres ou guidées ainsi que des ateliers pédagogiques (créations de marionnettes, d'affiches, jeu de l'oie musical, etc.) sont proposés durant toute la saison. Le programme est riche, il est à découvrir sur www.culture74.fr

Pour tout renseignement : Tél. : 04 50 72 26 67

Expositions

THONON-LES-BAINS

Le musée du Chablais au château de Sonnaz présente jusqu'au 10 novembre 2012 une exposition des œuvres de Maurice Denis (1870-1943). Ce peintre fut un des initiateurs du mouvement nabi (postimpressionniste) et son théoricien.

Au sous-sol, deux pièces présentent les rapports entre l'artiste et la Savoie. On commencera par le film sur son œuvre, on poursuivra avec le diaporama qui montre de charmants croquis, et l'on finira avec les tableaux accrochés, pas tous convaincants.

Étant jeune Maurice Denis n'aimait pas les montagnes « Elles n'ont rien d'humain », « je ne sais pas peindre les beautés de la profondeur » disait-il. En 1914 il vient néanmoins dans la région pour décorer la chapelle Saint-Paul de Genève. Il y peint le saint sur une barque surmontée de teintes mauves et roses.

Puis il change de goût. La Bretagne où il avait une maison pour l'été est saccagée par le tourisme. En 1941 il découvre la Chartreuse du Reposoir (Faucigny). Une « fête pour les yeux » s'exclame-t-il. Il y peint des tableaux aux couleurs automnales : *La Chartreuse du Reposoir à l'étang*, ainsi que les feuillages violets, verts ou rouges. Il réalise pour la chapelle du Carmel une

Descente de Croix avec d'insolites associations vert bleu violet.

À Thonon il peint une *Terrasse au bord du lac* avec une lumière du soir rasante et d'étranges verts fluorescents. *Le Soir à Thonon* montre un quai avec un ciel de soleil couchant. *Un Vapeur du Léman dans le port de Thonon* a des tons blanc-bleu. À la chapelle de l'Institution du Sacré-Cœur de Thonon il peint une treille au jaune éclatant. À Concise, hameau de Thonon il peint une pergola aux teintes grises, blanches et bleues presque transparentes.

<http://www.thononlesbains.com/fr/sorties/expositions-musees--sitraEVE747338--maurice-denis-et-la-savoie.html>

Ph. Duret



ANNECY

Hall de l'hôtel de ville : Le lac d'Annecy — De l'indifférence à la sauvegarde.

Cette exposition, réalisée par les Archives municipales, s'inscrit dans la programmation d'Annecy ville des Alpes 2012. Elle invite à découvrir les rapports que les riverains ont entretenus au fil du temps avec le lac et l'aventure collective qu'a été son sauvetage, initié en 1957. Comment l'homme est passé d'une indifférence mêlée de crainte à l'admiration, puis à une politique déterminée de sauvegarde. Tél. 04 50 33 87 79. Jusqu'au 31 décembre.

GENÈVE

Fondation Baur : Déesses, miniatures et sculptures indiennes.

Des divinités hindoues expressives, à la carnation bleue, noire ou dorée, dont le visage rappelle tantôt l'homme, tantôt l'animal. Souvent féroces, assoiffées de sang, ces déesses, sous leurs dehors troublants, sont avant tout bienveillantes et constamment sollicitées pour sauver l'humanité. Jusqu'au 29 juillet.

Musée Rath : Enchantement du paysage au temps de Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Jacques Rousseau est à l'origine d'une nouvelle approche du paysage qui constitue une transition entre une vision topographique du paysage et l'avènement du paysage émotionnel. Exprimée en premier lieu dans les textes de Rousseau, cette nouvelle perception du paysage est ensuite reprise par les graveurs et artistes qui la diffusent à travers l'Europe.

Conçue comme un parcours thématique dans l'Europe du XVIII^e siècle, l'exposition permet au

visiteur de découvrir, à travers l'estampe, cette évolution que l'on remarque notamment dans les représentations de la montagne, de la campagne, de l'eau ou encore de l'air. Jusqu'au 16 septembre.

CAROUGE

Musée : Jouets et loisirs d'antan.

Le musée présente une grande variété de jouets anciens. Des voitures en fer-blanc aux dinettes, en passant par les jeux de construction, les animaux en bois, les poupées ou encore les soldats de plomb. Les jouets constituent un fantastique miroir de la société et nous livrent une image intéressante des valeurs inculquées aux enfants au travers des divertissements.

Une section importante de l'exposition est consacrée aux jouets optiques qui sont la préhistoire du cinéma. Lanternes magiques, zootropes et autres phénakistiscopes nous permettent ainsi d'appréhender les étapes importantes de cette aventure passionnante. Jusqu'au 14 octobre.

MARTIGNY

Fondation Pierre Gianadda : Van Gogh, Picasso... Le mythe de la couleur, collection Merzbacher.

La grande exposition d'été de la Fondation Pierre Gianadda est consacrée à une des plus importantes collections privées européennes. Avec plus de cent œuvres de quelque cinquante artistes, parmi les plus importants de la fin des XIX^e et du XX^e siècle, cette exposition documente d'une façon exhaustive l'évolution de cette partie de l'histoire de l'art moderne. Le couple suisse a rassemblé des œuvres qui traduisent son intérêt exclusif pour la couleur. Chacune de ces toiles est un antidote à la tristesse et à la dépression, un hymne à la joie ! Jusqu'au 25 novembre.

Colloque Rousseau, le droit et l'histoire des institutions

Du 12 au 14 septembre 2012 se tiendra à la faculté de droit de Genève un colloque international dans le cadre du tricentenaire de la naissance de J.-J. Rousseau. Trois thèmes déterminent les sujets des communications : *Rousseau et le droit, Rousseau et l'histoire, Rousseau dans l'histoire.*

Pour obtenir le programme complet :

Tél. +41(0)22 379 86 32

Lara.Broi@unige.ch

C'est à l'occasion de cet événement que les éditions Slatkine font paraître un ouvrage captivant de Christian Vellas :

LE SALÈVE AUTREMENT.

Préfacé par Claude Haegi, ancien conseiller genevois, cette publication nous dévoile les multiples facettes de cette montagne pas comme les autres, cette authentique réserve de bonheurs simples.

On y découvre ses richesses botaniques, animalières mais encore géologiques, minières avec ses gisements de fer exploités par les chartreux... On y rencontre ses innombrables amoureux : sportifs, promeneurs ou spéléologues. On visite ses villages, on descend dans ses grottes, on redécouvre son passé. L'auteur évoque bien sûr l'histoire du téléphérique mais aussi celle de l'ancien train à crémaillère, qui signa une époque aux charmes irrésistibles.

L'ouvrage est abondamment documenté. Gérard Lepère, Michel Brand, Suzanne et Bernard Girod, Maurice Baudrion de La Salévienne, André et Agnès Collin ont apporté une collaboration précieuse à sa réalisation. G. Lepère a sorti de sa riche collection personnelle des photos inédites et des cartes postales rares. Un livre à visiter absolument !

| | |
|--|-----------|
| ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE..... | 1 |
| Prochains rendez-vous..... | 1 |
| Cartes postales de Gédéon Regard..... | 2 |
| Histoire de la Commune de Vers..... | 2 |
| Nouveauté disponible à La Salévienne..... | 3 |
| Congrès des sociétés savantes de Savoie..... | 3 |
| Activités de La Salévienne..... | 4 |
| BIBLIOTHÈQUE | 5 |
| CONFÉRENCES SALÉVIENNES | 5 |
| Dimanche fatal aux Glières..... | 5 |
| Le Général de Boigne n'est pas Hannibal !..... | 6 |
| CARNET | 7 |
| Nos peines..... | 7 |
| Nouveaux adhérents..... | 7 |
| CARNETS D'HISTOIRE..... | 8 |
| Fouilles à Corsier | 8 |
| Une épopée caritative suisse oubliée..... | 8 |
| Don Camillo et Peppone en Faucigny..... | 11 |
| Figures Genevoises : Édouard Claparède..... | 15 |
| À LIRE, VOIR et ENTENDRE..... | 17 |
| Publications savoyardes et genevoises | 17 |
| Monte le son ! Les Alpes en musiques | 18 |
| Expositions | 18 |
| Colloque J.-J. Rousseau à Genève..... | 19 |
| Les 80 ans du téléphérique du Salève..... | 20 |

L'adresse courriel de l'administration de La Salévienne a changé.

**Pour tout contact, composez maintenant :
nadine.cusin@sfr.fr**

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Gilbert Ceffa, Jean-Luc Daval, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Didier Dutailly, John Fox, Gérard Lepère, Claude Mégevand.

Documentation iconographique : Serge Nessi, Didier Dutailly.

Responsable de la publication : Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 Téléphone : 04 50 52 25 59 — Fax : 04 50 35 63 16
 Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) — nadine.cusin@sfr.fr (administration)
 Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>